

Laine et soie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tartines, la publication de la liste des localités de notre canton, qui ont tiré leur nom des végétaux. C'est toujours à l'intéressant travail de M. Jaccard que nous recourons.

A propos, nous avons reçu de M. Jaccard la rectification que voici : « *Sau*, *Sahu* ou *Sava* (voir notre numéro du 17 décembre 1904) du latin *sabvius* : *sureau*, et non saule, désigne essentiellement le sureau à grappes, ce joli sureau qui porte en automne ces grappes ovales, d'un superbe écarlate, ornement des ravins des sous-alpes.

Le *noyer*, en patois *nohi*, *nohira*, a donné son nom à Noréaz, Noyeret (Granges, Ollon et Essert-Pittet), Noyerettaz (Noville), les Noyettes (Ecublens et Ogens), Noyerat (Champagne), Noyeraux (Féchy), les Neyex (Ollon), Neyruz, Neyrules (Lavaux).

Fau, *fou*, *fohi*, *hohira*, formes patoises de fayard, se retrouvent dans une infinité de noms de lieux : au Fau, au Foux, Faoug, Son-les-Foux, Treyfaux, Faye; Champ Fay, Maufay, Fey, Planfey, Fayet, Fayettaz, Fayel, Faël, Fayaux, Fahy, au Fayet, etc.

Le *châtaignier* a donné : Châtaignier (Bex et Yverne), Chatagny, Chatagnay, Châtaigneriaz, Chatonneyre, Chattonay, Châtonnelles, Chatonnay.

Les anciens textes montrent, ainsi que ces noms, que le châtaignier était jadis assez répandu. Sur les bords du Léman, il a disparu devant la culture de la vigne.

De *robur*, chêne rouvre, viennent Rovray, Ropraz, Rovéréaz, Roverey, Roverez, Rovéraz, Roveriaz, Rouvret, en Reuvroz.

Les dérivés de *chagne*, l'ancien nom du chêne, sont infiniment plus nombreux : Chanéaz, Chagniaz, Chanolaz, Chanay, Chenay, Chanex, Chany, Chanel, ès Chainées, en la Chanayaz, Cheneyes, Chagneriaz, Chassagne, les Eschanoz, Echono, etc.

Aux Eschanoz, à Château-d'Ex, il y a encore une localité appelée au Chêne, ce qui indique que cet arbre a dû y être assez commun autrefois ; il n'y existe plus qu'à l'état d'échantillons plus ou moins rabougris.

Le Chenay de la plaine de Vouvy rappelle le temps lointain où la plaine du Rhône était couverte de belles forêts de chênes, depuis longtemps évanouies. La dernière, au Duzillet sous Ollon, a été coupée lors de la construction du chemin de fer. Un dernier reste de ces chênaies, aux Grangettes près Villeneuve, témoigne de ces temps passés.

De *coudre* dérivent : La Coudre, Coudray, Coudrey, Caudray, Caudret, Caudriaz, Cudrey, Cudry, Plancudrey.

Alogne, nom patois de la noisette, a donné les Alognis (Rougmont).

Charne ou *chargne*, ancienne forme de charme : Charnex (Montreux).

Bouleau (en vieux français *boul* ou *boule*, en patois *biol* ou *biolle*, se retrouve dans Boulaz, Boulex, Bouleyres, Bioley, Biolley, Biollay, Biolleyre, Biollard, Biolettes, Biolattes, Bioutaz, les Bioux.

En gondole. — C'est le lundi 30 courant, à 5 heures, au Casino-Théâtre, que M. Henri Thuillard fera sa conférence sur *Venise et les ombres qui flottent sur les couchants de l'Adriatique*, M. Thuillard a séjourné de nombreuses fois en Italie — il y était encore tout récemment ; — il donne dans plusieurs de nos pensionnats des cours très appréciés sur ce pays, qu'il aime et qu'il connaît très bien. Sa conférence, nous en sommes certains, n'aura pas moins de succès.

Juge et partie. — Le président de la police correctionnelle, au plaignant :

— Comment reconnaissez-vous votre mouchoir ?

— A sa couleur, j'en ai plusieurs autres semblables.

— Mais cela n'est pas une preuve, car j'en ai moi-même un dans ma poche qui est exactement pareil.

— Ça ne m'étonne pas, on m'en a volé plusieurs.

Laine et soie. — Une jeune femme lisait dans un journal une causerie sur les étoffes de deuil et le moment précis de les porter.

— Dis-moi, Albert, demande-t-elle à son mari, pourquoi donc porte-t-on de la laine durant le grand deuil et de la soie pendant le petit ?

— Hélas, ma chère, je ne sais trop. C'est peut-être parce que rien ne se refroidit plus vite que les grandes douleurs.

Une curieuse histoire.

La Bacha de Bude

par

Victor de Gingins de Moiry (1765).

III

Les voila seuls, ils se reconnoissent, et le premier épanchement de joie passé, Olivier, ne pouvant comprendre comment il étoit possible qu'il retrouvât sous le turban et dans la personne du Bacha de Bude son compatriote, son ami, lui témoigna l'envie qu'il avoit de savoir son histoire, ayant quelques momens à donner à un récit si intéressant.

Je prie ceux entre les mains de qui le hazard peut faire tomber ce que j'écris de permettre, qu'en rapportant scrupuleusement les faits tels qu'on les tient d'Olivier, je les rende dans mon propre style, qui, sans altérer en rien ce qu'on doit à la vérité de l'histoire, y mettra un peu plus d'ordre, et par cela même en rendra peut-être la lecture supportable.

Cugny lui raconta donc qu'après l'aventure du loup et de la chevre, il prit le chemin de Jougne, pensant à ce qu'il devoit entreprendre. Parmi toutes les idées qui se croisoient dans sa tête, celle d'aller à la guerre se représentait sans cesse, c'étoit le point fixe où elles se réunissoient ; et pour se mettre dans un état honnête qui pût lui en procurer les moyens, il résolut avant tout de chercher dans ses bras et dans sa frugalité les ressources nécessaires. Rempli de son projet il arriva à Jougne, et le lendemain alla jusqu'à Pontarlier, où il passa près d'une année à travailler à la journée sans perdre son objet de vue.

Dans ce tems là la France étoit en guerre avec l'Espagne. Le Duc d'Enghuën, si célèbre sous le nom du Grand Condé, après avoir battu à Rocroy en May 1643 à l'âge de vingt et un an, le Comte de Fuentes, vieux Général Espagnol, venoit de battre à Fribourg l'année suivante Mercy, Général de l'Empereur. Ce jeune héros à l'âge où les autres hommes ne sont pas encore des hommes, et savent à peine penser, remplissoit déjà l'Europe de sa gloire et de son nom.

Cugny, en hachant du bois ou en bêchant la terre, entendoit raconter les exploits de ce Prince, et brûlant du désir de servir dans son armée, ramassa tout l'argent qu'il put, et au commencement du printemps de 1645, partit pour s'y rendre. Il donna avant son départ de ses nouvelles à ses parens, leur fit sa petite et modeste histoire, leur demanda pardon de son évasion, et les pria de n'être point en peine de lui, que tout iroit bien.

L'ambition et l'amour de la gloire commençant à germer dans son cœur ; il ne vouloit pas s'enroller comme soldat ; et chemin faisant il forma le projet d'en faire le métier comme volontaire, et de forcer par son courage et par sa bonne conduite la fortune à le seconder. Il sut si bien diriger sa route qu'il arriva heureusement au premier poste du quartier le plus avancé de l'armée de Condé ; il demanda à être conduit à l'Officier qui y commandoit, c'étoit Bellefonds, depuis Maréchal de France.

Cugny à qui la nature avoit donné l'avantage d'un corps bienfait et bien constitué, une physionomie heureuse, et un maintien honnête et prévenant, se présenta à Bellefonds avec une assurance modeste et respectueuse, et lui dit, qu'il étoit un fils de famille de la Saraz au Pays de Vaud en Suisse, n'ayant pour tout héritage que du courage et de l'honneur, qu'ayant oui parler sans cesse depuis une année des exploits du Prince de Condé, son plus grand désir étoit de servir dans son armée ; qu'il avoit quitté la maison de son pere dans ce dessein, que son bon-

heur commençoit puisqu'il avoit l'honneur de lui parler, qu'il souhaitoit passionnément de mériter ses bontés, qu'il lui demandoit en grace de pouvoir servir comme volontaire dans toutes les fonctions de soldat, et que son cœur lui répondoit de sa conduite.

Bellefonds, dont les talents pour la guerre furent récompensés par la première dignité militaire sous le règne le plus brillant qu'ait eu la France, avoit acquis par l'usage du grand monde, cette finesse de discernement, cette pénétration à laquelle on n'échappe pas ; il examinoit le jeune homme en l'écoutant, et crut appercevoir en lui ces sentimens d'honneur qu'on exige essentiellement dans la profession des armes, mais qui sont toujours la première qualité d'un homme quelque parti qu'il embrasse. Il le reçut donc et le prit sous sa protection en donnant cependant ordre qu'on eût l'œil sur lui et qu'on lui en rendit compte. Le même jour il fit ce récit au Prince de Condé, qui, en plaisantant, nomma Cugny, le volontaire de Bellefonds, si bien que cette histoire s'étant répandue de proche en proche le nom du *Volontaire* lui resta.

Peu de tems après se donna le combat de Mariendal, où Turenne, dont le nom seul est glorieux, à qui Condé, partant pour Paris, avoit laissé le commandement de l'armée, fut battu par les Impériaux. Le Volontaire, sous les yeux de Bellefonds, s'y comporta de façon à être approuvé par son bienfaiteur ; son sang froid et sa valeur lui tinrent lieu d'expérience. (A suivre.)

Le pire des maux. — Jean Bredi, dont les infortunes conjugales sont connues de tout le village, fait ses confidences à un ami :

— Il m'est arrivé un petit malheur, la semaine dernière : ma femme m'a abandonné.

— Tu n'es pas philosophe à demi, mon cher. Qu'appellerais-tu donc un gros malheur ?

— Ce serait si elle revenait.

Un homme averti. — « Cher oncle, nous t'apportons nos bons vœux pour ton anniversaire, et si tu nous donnes à chacun une pièce d'un franc, nous ne la perdrons pas, nous l'avons promis à maman. »

Projets d'avenir. — « Quand j'aurai dix-huit ans, dit la petite Liszy à une amie de son âge, je serai doctoresse en droit. »

— Et moi, mère de famille.

Chacun son tour. — Dans une série de représentations de l'*Aiglon*, de Rostand, qui toutes ont fait salle comble, M. Darcourt vient d'exalter brillamment les gloires militaires françaises. A la *Muse*, une de nos meilleures sociétés d'amateurs, de célébrer maintenant nos faits d'armes nationaux, dans le *Morgarten* de Virgile Rossel, auteur du *Davel*, joué en 1898 par la Société littéraire et dont le succès fut si grand. Un souffle patriotique plus puissant encore anime la nouvelle pièce de Rossel ; l'action est beaucoup plus vive ; le spectateur est saisi dès le début et l'intérêt va crescendo, de scène en scène, jusqu'au dénouement, qui est d'un grand effet dramatique. Quant à la mise en scène, elle sera superbe. Décors nouveaux, dont les croquis ont été pris sur les lieux mêmes par le peintre, M. Turrian ; costumes et accessoires d'une rigoureuse exactitude historique ; la *Muse* est allée aux bonnes sources. En un mot, il s'agit d'un véritable événement artistique et national.

Il n'y a qu'un point noir, dans cette alléchante perspective : le nombre des représentations a dû être limité, ensuite de diverses circonstances inévitables. Que de malheureux donc, parmi les personnes qui n'auront su arrêter à l'avance leur place. C'est pour le coup qu'il ne faudra pas dire : « On a bien le temps ! »

Théâtre et Kursaal ; Kursaal et Théâtre, à l'un, comme à l'autre, suivant les goûts, la foule s'entasse et c'est tout plaisir.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.